

# La Cimade

Auvergne-Rhône-Alpes  
L'humanité passe par l'autre

## Rapport d'activité 2019



# TABLE DES MATIERES

<b>Edito</b>	<b>3</b>
<b>I. Faire vivre la dynamique associative</b>	<b>4</b>
<b>A. Les groupes locaux et les activités</b>	<b>4</b>
1. Aperçu général	4
2. Les 10 groupes locaux (GL) et les permanences en région	5
<b>B. Les instances et l'équipe salariée en région</b>	<b>6</b>
1. Des instances locales et régionales renouvelées en 2019	6
2. Une équipe salariée en région en mouvement	6
3. Au sein du mouvement dans la région Auvergne Rhône-Alpes	7
4. Au niveau national	8
<b>II. Agir pour le respect des droits et l'intégration des personnes étrangères</b>	<b>9</b>
<b>A. Les permanences d'accueil et d'informations en droit</b>	<b>9</b>
1. Les caractéristiques du public	9
2. Les sollicitations	10
3. Focus sur les actions en prison	11
<b>B. Les projets et mobilisations en région</b>	<b>11</b>
1. Les délais d'instruction et les attestations de dépôt	11
2. Les jeunes en danger isolé·e·s en France	12
<b>C. Les actions nationales déclinées en région</b>	<b>15</b>
1. Campagne Stop Dublin : le 25 mai 2019	15
2. Venu·e·s d'ailleurs, ils et elles ont d'ici – 15 novembre 2019	16
<b>D. Solidarités internationales – Europe</b>	<b>17</b>
1. Information – sensibilisation :	17
2. Actions aux frontières – veille citoyenne	17
3. Formation	18
<b>E. Les ateliers sociolinguistiques ou français langue étrangère</b>	<b>18</b>
<b>F. L'appui technique aux équipes bénévoles en région</b>	<b>19</b>
1. Les formations en région	19
2. Réponses aux sollicitations et conseils	21
<b>III. Favoriser le dépassement des préjugés</b>	<b>23</b>
<b>A. Les actions de sensibilisation</b>	<b>23</b>
1. En milieu scolaire	23
2. Cercles de silence	23
3. Autres	23
<b>B. Le Festival Migrant'scène</b>	<b>24</b>
<b>IV. Faire en lien avec nos partenaires</b>	<b>25</b>
<b>A. Les partenaires associatifs</b>	<b>25</b>
<b>B. Les partenaires institutionnels</b>	<b>25</b>
<b>C. Les partenaires financiers</b>	<b>25</b>
<b>V. Assurer la viabilité économique de la régions : rapport financier</b>	<b>26</b>
<b>A. Bilan des adhésions.</b>	<b>26</b>
<b>B. Bilan financier 2019</b>	<b>27</b>
<b>C. Budget 2020</b>	<b>28</b>

# EDITO

Depuis exactement 80 ans, La Cimade est, une association de solidarité active auprès des personnes opprimées.

L'année 2019, a été marquée par cet anniversaire symbolique. Il fut l'occasion de retourner aux sources, mais aussi de se projeter sur l'avenir, allant jusqu'à imaginer une liberté de circulation et d'installation.

Au moment où nos équipes rédigent ce rapport, nous sommes confiné-e-s face à l'attaque d'un virus qui, lui, ignore les frontières.

Les pages qui suivent, rassemblent les actions concrètes des bénévoles, soutenu-e-s par les salarié-e-s, dans les groupes de la région en 2019. Cela ne peut être exhaustif mais représente toute cette énergie, cette détermination à défendre les droits des personnes étrangères.

Le foisonnement et la diversité dans l'application des missions de la Cimade nous en dit long sur la force de l'union. Union pour agir, union pour réfléchir, proposer, débattre, avancer et décider.

Notre mouvement vivant, démocratique par ses instances, animé et accompagné par des textes de référence s'interroge en permanence sur la pertinence de ses pratiques mais aussi interpelle les autorités locales et nationales.

Révolté-e-s par une Europe qui rend les routes dangereuses, par la détresse des personnes que nous recevons aux permanences, devant leurs besoins négligés par notre Etat, par ces enfants qui traversent le monde pour inventer un avenir à leur vie, nous déployons des stratégies.

Et l'autre Monde, celui de l'accueil et du respect, nous le portons auprès d'un public élargi mais encore trop restreint. Il y a tant de vérités à rétablir, de préjugés à démonter, tant de fenêtres à ouvrir et tant de discours à critiquer.

C'est bien parce que nous sommes ensemble et de plus en plus nombreux et nombreuses que nous pouvons espérer changer les regards sur l'étranger !

Monique Guyot-Berni

Co-présidente La Cimade région AURA

Mars 2020

# I. FAIRE VIVRE LA DYNAMIQUE ASSOCIATIVE

## A. Les groupes locaux et les activités

### 1. Aperçu général



**519** personnes adhérentes dont **379** bénévoles agissant activement aux niveaux local et régional.



**34** lieux de permanences d'accueil et d'accompagnement en région dans 11 départements



Intervention dans **8** prisons pour accompagner et aider les personnes incarcérées dans l'exercice de leurs droits



**36** cours d'apprentissage linguistique pour les personnes étrangères afin de favoriser l'accès à la langue et à la culture



**113** événements organisés dans le cadre du Festival Migrant'scène et **11675** personnes participantes



Intervention dans **20** établissements scolaires pour sensibiliser l'opinion des jeunes publics sur les réalités migratoires

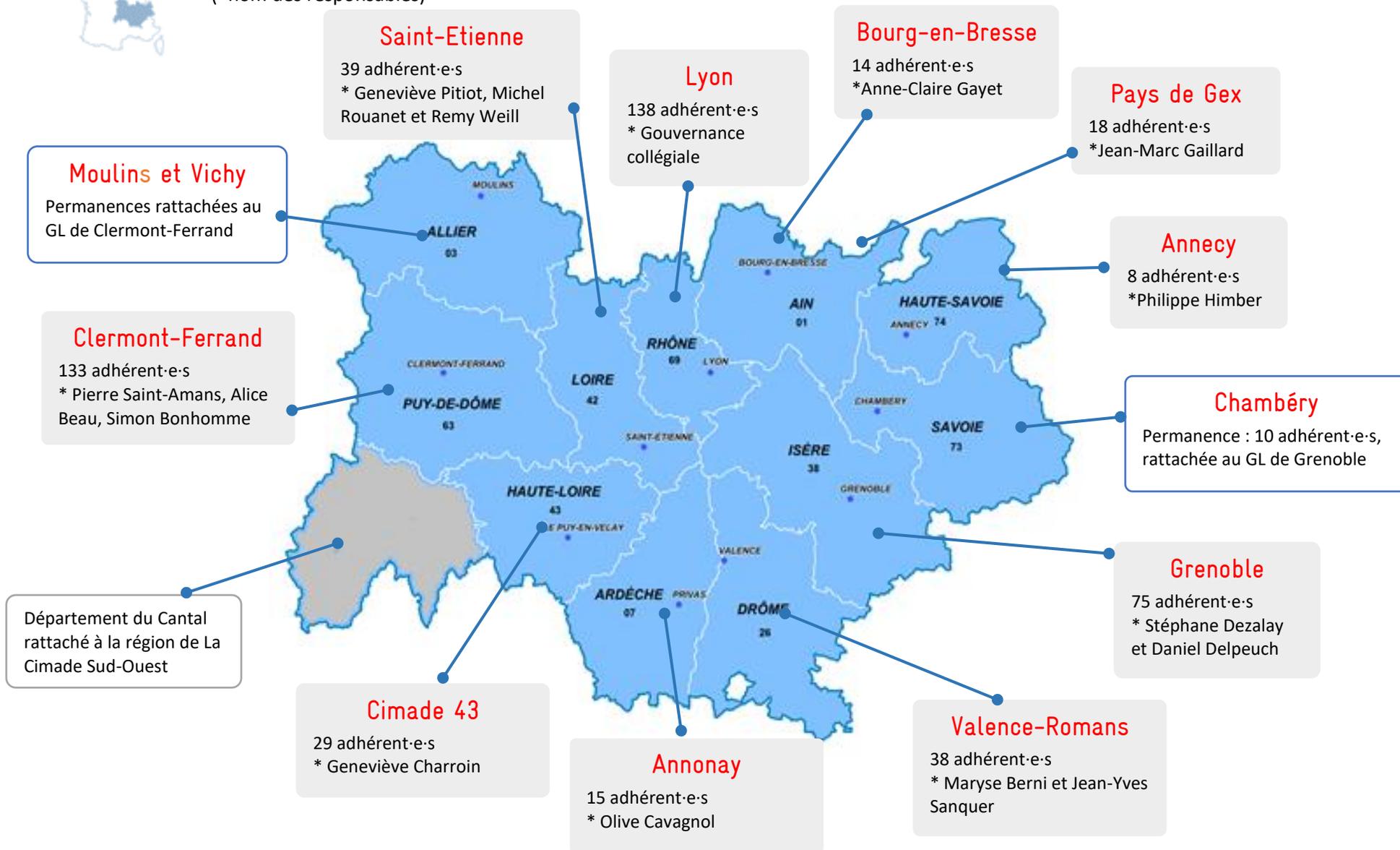


Flash mob Stop Dublin Grenobles – 25 mai 2019



## 2. Les 10 groupes locaux (GL) et les permanences en région

(\*nom des responsables)



## B. Les instances et l'équipe salariée en région

---

### 1. Des instances locales et régionales renouvelées en 2019

Tous les deux ans, les personnes élues aux instances locales et régionales remettent en jeu leur mandat. 2019 fut une année électorale et l'ensemble des instances locales et régionales ont été renouvelées.

**Le conseil régional**, présidée par Mathilde Dubesset depuis 2017, a été en partie renouvelé lors de l'assemblée générale régionale du 11 mai 2019.

Dix-neuf conseillers régionaux et 8 délégué-e-s de la région à l'assemblée générale nationale ont été élu-e-s (cf. annexe 1). Ont été désignés également 6 membres pour former le bureau régional qui ont décidé la mise en place d'une co-présidence du conseil régional : Monique Guyot-Berni et Mathilde Dubesset.

En 2019, le conseil régional s'est réuni 5 fois. Les réunions du conseil régional, se déroulent environ tous les 2 mois. Elles permettent en priorité de prendre des nouvelles de la vie des groupes, de communiquer sur les actions engagées localement. Une feuille de route et des choix ont été mis en œuvre à partir d'une réflexion commune. Il en est ressorti la volonté de développer davantage les actions de sensibilisation dans l'objectif d'imposer un autre regard sur les migrations dans l'opinion publique.

Il persiste toujours une frustration entre nos désirs et nos possibilités. En 2019 nous ressentons cependant avoir pu donner du sens à l'implication de chacun-e au sein de ces instances afin que la région fasse CIMADE.

**Le bureau régional** s'est réuni 10 fois en 2019, soit en présentiel au siège régional, soit par téléphone et/ou internet. Il gère les affaires courantes de la région et établit les ordres du jour du conseil régional. Depuis le 11 mai 2019, il est composé comme suit :

- Monique Guyot Berni : co-présidente de région
- Mathilde Dubesset : co-présidente de région
- Jacques Guilbaud : trésorier
- Jean-Louis Gayet : secrétaire
- Philippe Himber : secrétaire, vie associative
- René-Pierre Ménot : secrétaire, communication interne-externe

Au sein du bureau, afin que tout ne repose pas sur l'équipe salariée, des rôles ont été distribués : l'appui aux groupes locaux, la communication, les finances, le secrétariat.

La volonté du bureau est de coordonner l'ensemble des actions que nous souhaitons mettre en place ou dont nous avons connaissance. Elle n'est pas de décider en amont et de faire valider en conseil régional, mais d'organiser, d'animer et de suivre le calendrier à un rythme de rencontres mensuelles.

**Les bureaux locaux** ont eux aussi, pour certains, connu des changements de personnes et d'organisation que nous suivons et parfois accompagnons au niveau régional. Il arrive parfois que des choix faits dans certains groupes conduisent à des problèmes ou des dysfonctionnements. Le conseil régional est toujours prêt à apporter son aide pour tenter de surmonter ces problèmes ou autres difficultés dans les groupes.

Lors des conseils régionaux, il est important que chaque groupe local puisse présenter ses réussites et ses échecs. Chaque groupe possède sa spécificité, ses modes de fonctionnement, et a donc forcément des éléments à partager qui peuvent être inspirants pour les autres.

### 2. Une équipe salariée en région

Entre la mi-janvier et octobre, l'équipe salariée en région, habituellement composée de 3 personnes, s'est trouvée en sous-effectif. En effet, le fonctionnement a été assuré par deux seuls postes à temps

plein — une déléguée nationale en région, Kaoutar Djemaï-Dawood, et une chargée de projet régional, Mariia Popova —, ce qui a nécessité la révision des priorités et la diminution de l'ampleur des activités.

En juin 2019, Céline Rabourdin a définitivement quitté La Cimade après 20 ans d'un engagement sans faille. Nous la remercions fortement et chaleureusement pour le travail qu'elle a accompli et nous lui souhaitons bon vent dans sa vie professionnelle comme personnelle.

En octobre 2019, nous avons accueilli Antoine Decourcelle au poste de chargé de projet régional, auparavant salarié chargé de projet régional en Ile-de-France depuis plusieurs années. Nous lui souhaitons une belle intégration dans la région et au sein de sa nouvelle équipe.

En fin d'année 2019, l'équipe salariée en région était de nouveau composée de trois personnes. En lien étroit avec les instances régionales et dans le cadre du projet associatif de La Cimade, ses missions comprennent notamment :

- La participation au développement et à l'animation du mouvement Cimade dans la région.
- Le soutien aux équipes bénévoles dans la mise en place de projets et d'activités locales, de conseil juridique, de sensibilisation, de veille sur les pratiques des administrations et des juridictions...
- L'appui régional au fonctionnement et à l'organisation du mouvement.

### **3. Au sein du mouvement dans la région Auvergne Rhône-Alpes**

Pour soutenir les groupes locaux dans leurs missions et activités, les instances régionales ont diversifié les modes d'appui : rencontres locales, formations, journées régionales, groupes de travail régional, etc...

Ainsi, le bureau régional est allé à la rencontre des groupes locaux lors des assemblées générales locales.

Le trésorier a organisé deux journées régionales les 27 février 2019 et 4 juillet 2019 avec l'ensemble des trésoriers et trésorières des groupes locaux pour les informer de leurs missions et responsabilités, les former aux outils comptables de La Cimade et répondre à diverses questions. Tout au long de l'année, il est également allé à la rencontre des nouveaux et nouvelles trésorières pour les former.

En 2019, les membres du conseil régional ont continué à avancer sur les deux axes de travail prioritaires que sont les jeunes en danger isolé·e·s et l'hébergement :

#### **Jeunes en danger isolé·e·s**

Journée de formation le 17 mai 2019 tournée sur l'accueil et l'entretien des jeunes en danger isolé·e·s en présence de Joël Clerget, psychanalyste spécialiste de l'enfance  
Rédaction d'un guide « pratique » à destination des jeunes en danger isolé·e·s

#### **Hébergement**

Participation aux travaux et réflexions du groupe de travail national ad hoc porté par le secrétaire général

Le conseil régional a donné priorité à la mutualisation entre les groupes locaux de la région à travers la mise en place de « journées régionales ».

En 2019, trois thématiques ont été retenues :

#### **Accueil et accompagnement des bénévoles**

14 février 2019  
Objectif : Passer du « faire » au « faire vivre »

#### **La sensibilisation**

2 avril 2019  
Objectif : œuvrer à plus de mutualisation des outils de sensibilisation entre les groupes locaux

#### **Appropriation des principes de la charte déontologique**

29 juin 2019  
Objectif : réfléchir sur nos pratiques d'accompagnement des personnes étrangères

## 4. Au niveau national

Les bénévoles et l'équipe salariée de la Cimade en région AURA participent également à des groupes de travail et des journées de réflexions et de mutualisation au niveau national.

### Groupes de travail nationaux

- Positions politiques en matière d'enfermement et d'expulsion
- Vers un accompagnement alternatif des personnes demanderesse d'asile

### Journées nationales

- Les jeunes en danger isolé·e·s
- Prison

### GT nationaux ad hoc

Réflexion sur nos pratiques :

- la charte déontologique
- Les fondamentaux de La Cimade : réflexions autour du projet associatif de La Cimade datant de 2011
- Les 80 ans de La Cimade : les colloques nationaux de Lyon-Villeurbanne et Paris
- Le parcours des bénévoles

### Journées de la direction de la vie associative :

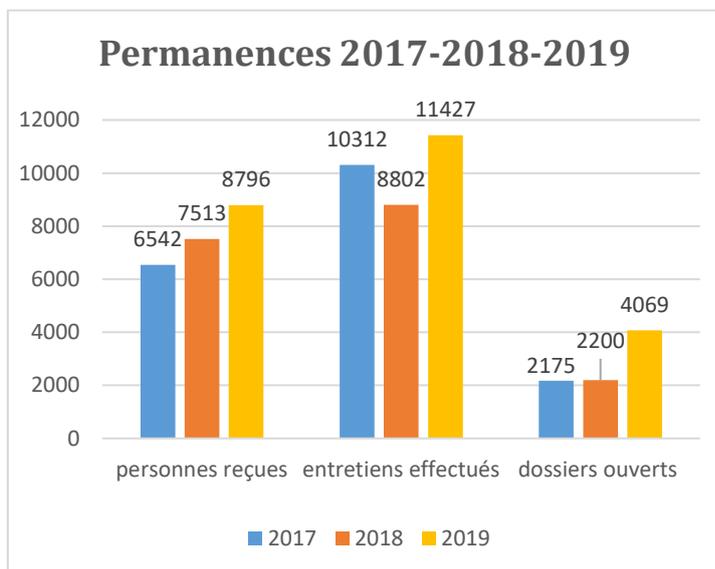
- Formation sur le burnout des bénévoles
- Rencontres des bureaux régionaux

\* Participation aux journées de formations proposées par la coordination nationale « sensibilisation » et/ou la coordination nationale Ateliers sociaux linguistique et français langue étrangère (ASL-FLE).

\* Implication dans le comité de pilotage national « sensibilisation »

## II. AGIR POUR LE RESPECT DES DROITS ET L'INTEGRATION DES PERSONNES ETRANGERES

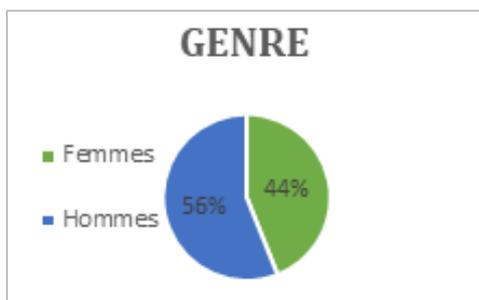
### A. Les permanences d'accueil et d'informations en droit



En 2019, La Cimade Auvergne Rhône-Alpes a accueilli 8796 personnes, effectué près de 11427 entretiens et ouvert 4069 dossiers.

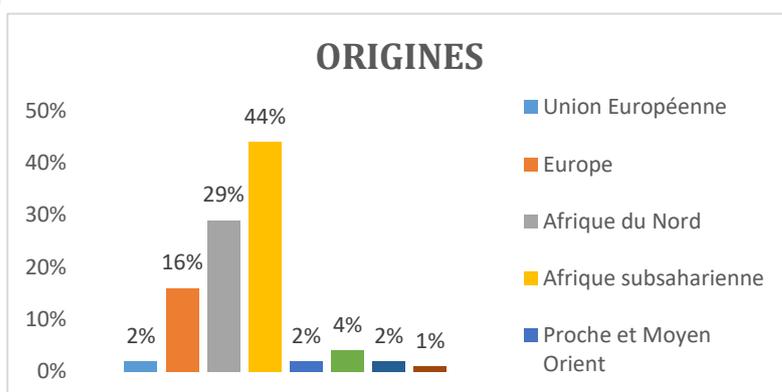
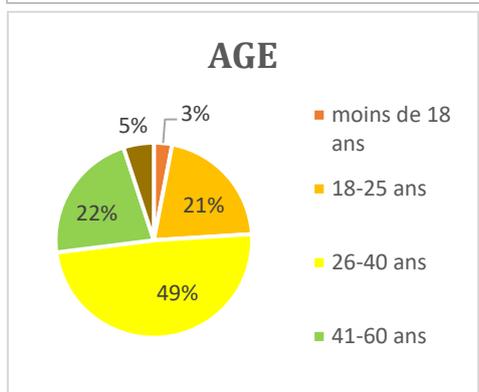
Par rapport à 2018, le nombre de personnes reçues est en augmentation de près de 17%. Cette augmentation peut s'expliquer par une demande d'information des personnes étrangères sur l'application de la loi asile-immigration de septembre 2018 et par l'augmentation des différents blocages administratifs qu'elles peuvent rencontrer dans leurs démarches (ex : dématérialisation des prises de rendez-vous en préfecture, allongement des délais d'instruction, etc.).

#### 1. Les caractéristiques du public

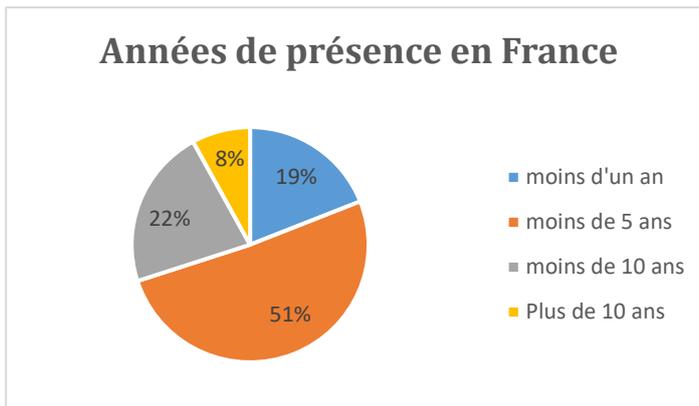
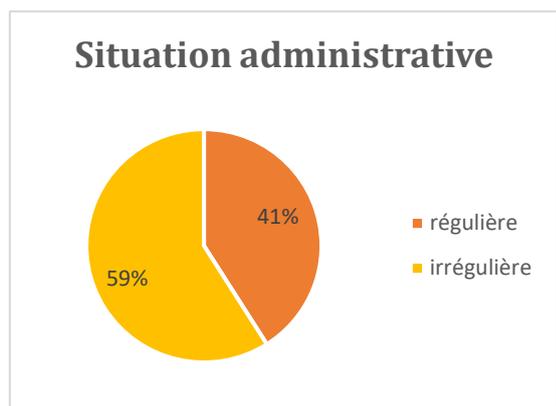


A la différence de 2018, le public accueilli est majoritairement masculin mais ce ratio se réduit car nous constatons que de plus en plus de femmes viennent aux permanences : 39% en 2018- 44% en 2019.

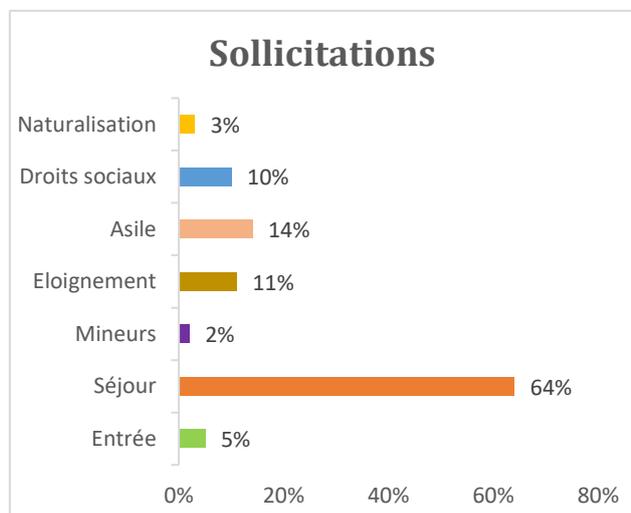
Comme les années précédentes, il est majoritairement âgé de 26-40 ans (49%), originaire d'Afrique subsaharienne (44%) et d'Afrique du Nord (29%).



Une petite majorité de personnes accompagnées ont moins de 5 ans de présence en France (51%) et sont en situation administrative irrégulière au moment de leur venue à la permanence (59%).

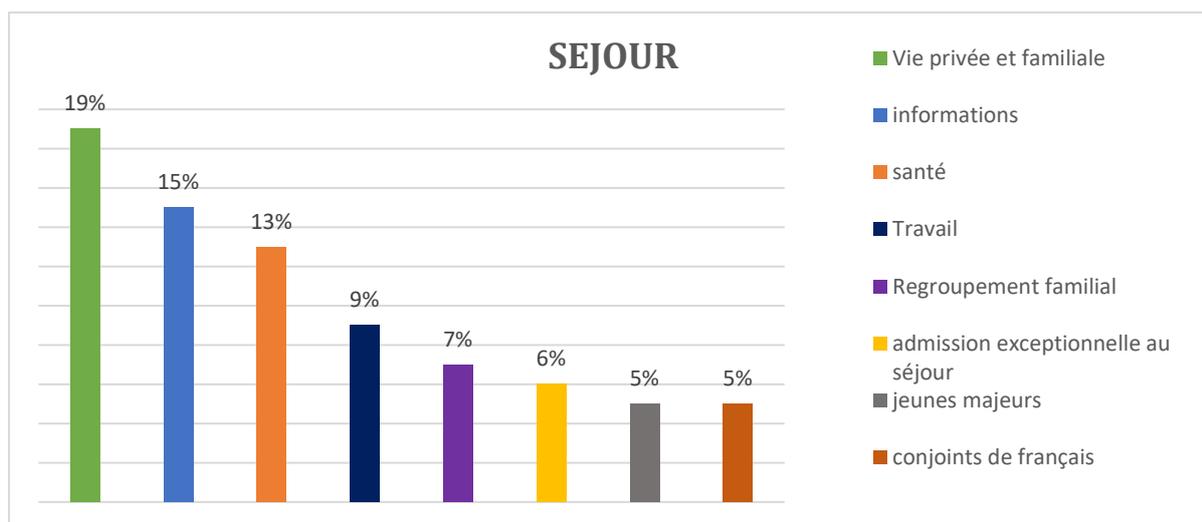


## 2. Les sollicitations



Les questions liées au droit au séjour représentent près de 64% des demandes d'informations, suivi par les questions liées au droit d'asile (14%), aux mesures d'éloignements (11%) et aux droits sociaux (10%).

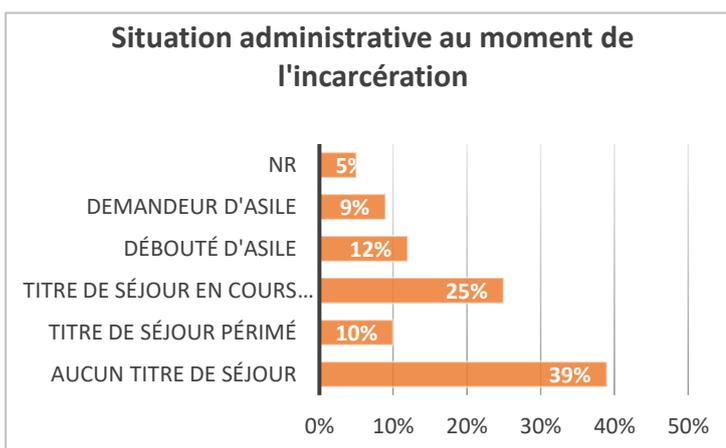
Concernant le séjour, les sollicitations les plus importantes portent sur la régularisation au titre de la vie privée et familiale, au titre de la santé et au titre du travail. En 2019, les équipiers et équipières bénévoles de La Cimade ont également été amené-e-s à informer et expliciter les dispositions de la loi asile-immigration, adoptées en septembre 2018, dont certaines dispositions sont entrées en vigueur début 2019.



### 3. Focus sur les actions en prison

En 2019, La Cimade Auvergne Rhône-Alpes est intervenue dans huit établissements pénitentiaires de la région. Cette action mobilise 15 bénévoles. 402 personnes détenues ont été accueillies et 560 entretiens effectués.

Le public reçu est majoritairement masculin (96%), originaires du Maghreb et de l'Albanie (...), plutôt jeunes (moyenne d'âge 28 ans) avec une ancienneté variable (49% sont en France depuis plus de 5 ans, 15% depuis plus de 10 ans).



## B. Les projets et mobilisations en région

### 1. Les délais d'instruction et les attestations de dépôt

En janvier 2019, suite à un état des lieux sur les pratiques préfectorales, La Cimade AURA a saisi le Défenseur des droits pour attirer son attention sur les délais d'instruction anormalement longs des demandes de titre de séjour par les préfectures en région. Parfois, les personnes attendent plus d'un an pour avoir une décision de la préfecture. De plus, pendant cette attente, nombreuses sont celles qui ne bénéficient d'aucun récépissé, contrairement à l'obligation prévue à l'article R 311-4 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile (Céséda).

Or, depuis, nous avons constaté une nouvelle pratique préfectorale qui ne fait qu'aggraver la situation des personnes étrangères et rend leurs démarches encore plus complexes et inintelligibles.

En effet, certaines préfectures de la région remplacent le récépissé par une attestation de dépôt ou un courrier, contenant l'information sur le refus implicite en cas de silence de l'administration après 4 mois et la notification des voies et délais de recours. De même, ce type d'attestation peut mentionner qu'elle n'autorise pas son titulaire à séjourner provisoirement sur le territoire, alors qu'elle fait courir le délai d'instruction qui démarre à l'enregistrement de la demande de titre de séjour.

Sachant que plusieurs préfectures dépassent largement et régulièrement le délai de quatre mois pour traiter un dossier, l'énoncé dans l'attestation de dépôt des délais de refus implicite au bout de quatre mois ne contribue pas à l'amélioration des pratiques préfectorales. Au contraire, il semblerait que cela renforce la possibilité pour les préfectures de ne pas respecter les délais de traitement impartis et de laisser les personnes demanderesse sans réponse.

PREFECTURE DU RHONE  
DIRECTION DES MIGRATIONS ET DE L'INTEGRATION  
BUREAU DE L'ACCUEIL ET DE L'ADMISSION AU SEJOUR

N° national d'identification (AGDREF):  
Affaire suivie par :

**ATTESTATION DE DEPOT D'UNE DEMANDE DE TITRE DE SEJOUR**

Nom :  
Prénom :  
Né(e) le :  
Nationalité :  
Date de dépôt : 26/07/19

Fait à Lyon, le 26/07/19

La présente attestation ne vaut pas autorisation provisoire de séjour.

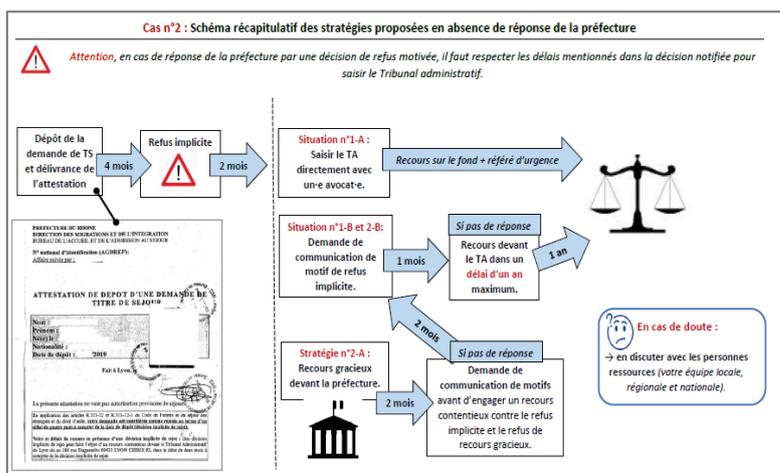
En application des articles R.311-12 et R.311-12-1 du Code de l'entrée et du séjour des étrangers et du droit d'asile, votre demande est considérée comme révisée affranchissant un délai de quatre mois à compter de la date de dépôt (décision implicite de rejet).

Voies et délais de recours en présence d'une décision implicite de rejet : Une décision implicite de rejet peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Lyon sis au 184 rue Duguesclin 69433 LYON CEDEX 03, dans le délai de deux mois à compter de la décision implicite de rejet.

Adresse postale : Préfecture du Rhône - 106 rue Pierre Corneille - 69419 Lyon cedex 03  
http://www.rhone.gouv.fr  
Accueil du public - 97 rue Molérite - 69003 Lyon

Ainsi, en cas de silence de la part de la préfecture, les délais de recours contre le refus implicite s'imposent à la personne qui n'a pas d'autres choix que d'engager une procédure contentieuse.

Cette nouvelle pratique impacte profondément l'accompagnement des personnes concernées au sein des permanences locales à La Cimade. Afin de mieux conseiller les personnes qui nous sollicitent et soutenir les bénévoles dans cette démarche, une **fiche-reflexe** a été élaborée en région, en lien avec l'équipe nationale, pour présenter de façon synthétique les différentes stratégies possibles selon l'attestation délivrée, lorsque la préfecture ne répond pas quatre mois après le dépôt de la demande.



Une nouvelle saisine du Défenseur des droits national est également en cours de préparation pour l'alerter sur l'évolution des pratiques préfectorales et les conséquences pour les droits des personnes étrangères.

## 2. Les jeunes en danger isolé-e-s en France

Dans le contexte de la dégradation de la situation des mineur-e-s de nationalité étrangère qui se trouvent sans représentant-e légal-e sur le territoire et des jeunes majeur-e-s isolé-e-s, les équipes locales de La Cimade en région continuent à mener des actions pour soutenir ces jeunes dans la défense de leurs droits. En outre, les projets réalisés avec les bénévoles au niveau régional permettent de prendre du recul et d'appuyer l'accompagnement sur le terrain.

### a) Les projets régionaux

Comme annoncé dans le rapport d'activité 2018, les deux groupes de travail régional ont été mis en place en janvier 2019 et ont abouti à :

**1. L'organisation d'une formation socio-psychologique** sur les « techniques d'entretien » avec les jeunes en danger et l'échange des pratiques à destination des bénévoles AURA.

La journée intitulée « Adolescent-e-s parmi nous », avec l'intervention de Joël Clerget (psychanalyste) a eu lieu le 17 mai 2019 et a comporté deux temps forts :

- un partage des pratiques lors de l'accueil et de l'accompagnement des jeunes sous forme de tables rondes ;
- les réactions et remarques du spécialiste en réponse à ces pratiques et son intervention sur les problématiques de l'adolescence.

**2. L'élaboration d'un support d'information à destination des jeunes en danger.**

Conçu pour présenter de façon brève et lisible les droits fondamentaux des jeunes et les principales démarches à réaliser en France, ce support comporte des courts textes illustrés par des images — désignées par le bénévole de la Cimade à Lyon, Yann Damezin, et mis en page par une bénévole du GL de Grenoble, Marion Boucharlat. Il retrace de façon synthétique les étapes du parcours des jeunes dès l'arrivée sur le territoire français jusqu'à leur majorité.

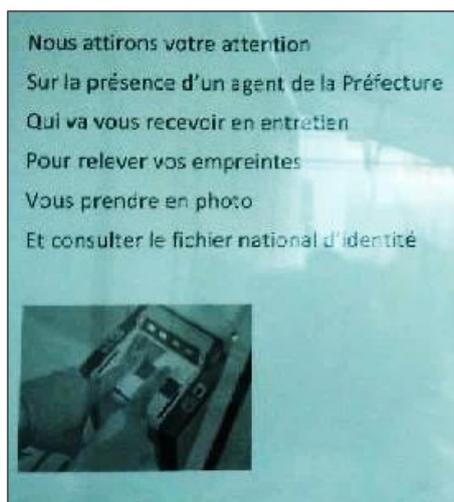
Malheureusement, les droits annoncés ne correspondent pas toujours à nos constats sur le terrain et les démarches présentées sont beaucoup plus complexes en réalité. Ainsi, le guide propose des informations sur les structures locales vers lesquelles les jeunes peuvent s'orienter pour poser les questions et être accompagné-e-s.

Pensé comme un outil qui doit être facile à mettre à jour et à imprimer dans les groupes locaux, ce guide est en format livret A5 et réalisé à l'aide d'un logiciel libre.

Le projet du guide, ajusté en fonction des retours des bénévoles référent-e-s sur la thématique en septembre, a été finalisé en novembre 2019. Une phase de consultation avec les jeunes a été ouverte avant la diffusion du guide. La mise en ligne sur le site internet de La Cimade est prévue pour 2020.

## b) Département pilote pour tester le fichier AEM et veille citoyenne

En 2019, le gouvernement a lancé le fichier biométrique baptisé «Appui à l'évaluation de la minorité» (AEM) comprenant les empreintes, les photos et d'autres informations personnelles de tous et toutes les jeunes qui sollicitent une protection en tant mineur-e-s non accompagné-e-s. Ce fichier facilite la remise en cause de la minorité de ces jeunes, voire leur expulsion du territoire. Dans notre région, c'est le département de l'Isère qui s'est porté volontaire pour être parmi les trois premiers départements en France à tester et à mettre en place ce fichier.



Pour observer son déploiement en région et l'impact sur les jeunes, le groupe local de Grenoble avec ses partenaires du collectif Migrants en Isère et le soutien de l'équipe salariée régionale a réalisé en février-mars 2019 une veille citoyenne devant le bâtiment du Conseil départemental à Grenoble où se trouve le premier accueil des mineur-e-s (*photo : affiches sur la porte d'entrée dans le lieu du premier accueil des mineur-e-s par le département*)

Cette veille a permis de mettre en lumière des pratiques de découragement des mineur-e-s à déposer la demande dans le département et une attitude de suspicion systématique. Les informations collectées lors de ces observations ont également contribué à alimenter le plaidoyer et les actions au niveau national contre le fichage des enfants.

En fin d'année, une forte diminution du nombre des jeunes en danger isolé-e-s qui se présentent pour demander la protection en Isère est constatée : 873 mineur-e-s arrivé-e-s en 2019, contre 2149 en 2018. Ainsi, ce dispositif a des conséquences graves sur des enfants et adolescent-e-s, dont le besoin de protection est mis à mal.

## c) Focus sur les jeunes majeur-e-s : parmi les actions fortes au niveau local

Le refus de l'accompagnement vers l'autonomie — contrat jeune majeur — et du droit au séjour aux jeunes pris-e-s en charge par l'ASE pendant leur minorité et qui deviennent majeur-e-s, est une tendance généralisée en région. Ces jeunes se retrouvent la plupart du temps avec une obligation de quitter le territoire (OQTF) à leur 18 ans, en totale contradiction avec les efforts qu'ils ont fait au cours de leur scolarité et les investissements consentis par le département pour leur prise en charge. Les entreprises qui les accueillent et les centres de formation se trouvent également désemparés après avoir investi en pure perte du temps, de l'énergie et des moyens, pour former ces jeunes.



### Dans l'Ain

En 2019, la préfecture de l'Ain avançait le chiffre de 3% d'obtention d'un titre de séjour pour les jeunes en danger, à leur majorité. Que

deviennent les 97% ? Le groupe local de Bourg-en-Bresse s'est saisi de cette situation alarmante depuis longtemps et poursuit ses

efforts en rencontrant les différents acteurs locaux : la préfecture (février 2019), le conseil départemental (septembre 2019), un député local (juin 2019). Ces rencontres ont pour objectifs de permettre d'identifier les difficultés rencontrées, de trouver les leviers d'actions et de sensibiliser... Un courrier a également été envoyé à la Préfecture de l'Ain, en avril 2019, dans le cadre du collectif Alerte.

Le groupe local vient également en soutien aux jeunes majeurs « anciens mineurs non

### En Ardèche et dans la Drôme

A Valence, le partenariat avec les autres associations a été constructif et les rencontres avec le service enfance/famille du département de la Drôme ont permis quelques avancées sur la question des jeunes majeur·e·s qui obtiennent plus facilement un contrat jeune majeur pour terminer leur scolarité, même en l'absence de titre de séjour ou de récépissé.

De même, un travail commun est mené entre les groupes locaux d'Annonay et de Valence pour l'accompagnement des jeunes majeur·e·s en provenance de l'Ardèche. En effet, la

### En Isère

Face à la mise à la rue des jeunes devenant majeurs, l'ensemble des collectifs réunissant la quasi-totalité des associations de soutien aux personnes étrangères dans le département de l'Isère avec des professionnel·le·s du service « MNA » de l'ADATE — l'association qui s'occupe de la prise en charge des mineur·e·s — , et des élu·e·s de la ville qui soutiennent la cause, se sont élevé·e·s contre cette politique d'exclusion et de rejet.

Plusieurs interpellations du département et de la préfecture de l'Isère, des manifestations avec

### Dans d'autres départements : bref aperçu

**Allier** : Plusieurs rencontres inter-associatives — RESF, Vichy Solidaire, MRAP, Amnesty et La Cimade — ont eu lieu en préfecture de Moulins, au Conseil Départemental de l'Allier et auprès de la DIRECCTE entre autres pour promouvoir l'accès au travail et au séjour des jeunes.

**Loire** : une permanence spécialisée « JEDI » est tenue tous les lundis. La population de la fin d'année 2019 était constituée par des jeunes

accompagnés », engagés dans des démarches pour se constituer en collectif. Ainsi, ils ont pu nous faire part des blocages auxquels ils font face et de leurs objectifs, et lister ensemble ce que le groupe local pouvait proposer pour les accompagner : co-construction d'évènements et actions de sensibilisation ; intégration du collectif jeunes migrants dans la coordination inter-associative ; état des lieux plus approfondis pour identifier les difficultés et les pistes d'actions.

notification des OQTF aux jeunes par la préfecture de Privas paraît systématique : nombreux sont ceux et celles qui traversent le Rhône pour se rendre dans la Drôme et essayer de régulariser leur situation administrative dans le respect de leurs droits.

Pour tenter de faire avancer les droits de ces jeunes, exclu·e·s à leur majorité en Ardèche, La Cimade a également participé à plusieurs réunions avec les professionnel·le·s et les bénévoles qui s'occupent de l'accueil des mineur·e·s isolé·e·s dans le département.

les jeunes concernés et des conférences de presse ont été organisées entre août et novembre. Les revendications étaient unanimes : permettre aux jeunes de poursuivre leurs études, leurs formations et leur vie en France.

Du côté des démarches contentieuses, quatre avocates militantes ont accompagné les jeunes dans le dépôt de requêtes devant le Tribunal administratif de Grenoble pour demander la poursuite de l'accompagnement jusqu'à l'autonomie et le droit de séjour en France.

proches de la majorité qui souhaitent être accompagné·e·s dans la rédaction de demandes d'aides provisoires pour jeunes majeurs auprès du département et dans la constitution de leur dossier à la préfecture.

**Puy-de-Dôme et Rhône** : La Cimade accueillent les jeunes majeur·e·s au sein des permanences locales et intervient au niveau des démarches de régularisation de leur situation administrative.

## C. Les actions nationales déclinées en région

En 2019, deux actions initiées par La Cimade se sont traduites par deux temps de forts de mobilisation régionale, au printemps avec la Campagne « Stop Dublin » et à l'automne avec « Plaques de rues ».

### 1. Campagne Stop Dublin : le 25 mai 2019



La Cimade est engagée dans la campagne « Stop Dublin » issue de l'initiative européenne de citoyens et citoyennes solidaires qui agissent auprès des personnes demandeuses d'asile et réclament le libre choix du pays d'asile, et donc l'abandon du système Dublin.

Pour sortir de cette politique inhumaine, inefficace et coûteuse, la personne qui demande l'asile doit avoir le choix du pays où déposer sa demande, en conséquence le règlement Dublin III doit être abrogé.

Le point d'orgue de la campagne européenne « Stop Dublin » a été la mobilisation du samedi 25 mai qui fut l'occasion inédite d'exprimer notre opposition à ce règlement injuste et absurde, dont nous connaissons les conséquences au quotidien.

En Région, la mobilisation a pris la forme de Flash Mobs —Lyon et Grenoble — et de Marches dans les rues, souvent jumelées avec les Marches pour le Climat organisées le même jour avec des partenaires locaux — Lyon, Saint Etienne.

Sauvons le droit d'asile  
**STOP DUBLIN**



**PROCÉDURE  
DUBLIN**

**Vendredi 14 juin 2019, 19h**

**Bourg-en-Bresse**

**Centre social Amédée Mercier**

*Entre témoignages, chants et musique, venez vous informer sur le règlement Dublin, ses conséquences et la situation à Bourg-en-Bresse*



Collectif Solidarité Migrants Bourg en Bresse : RESF01 / Ligue des droits de l'homme/ Emmaüs / ATTAC / Union Syndicale Solidaire/ CGT éduc'Action FSU / SNUipp / NPA / PCF / Les Alternatifs / Le Parti de gauche/CCFD-Terre solidaire.



Marches Cimade « Stop Dublin » - associées aux Marches pour le Climat - Lyon – Saint Etienne - 25 mai 2019



## 2. Venu·e·s d'ailleurs, ils et elles ont d'ici – 15 novembre 2019

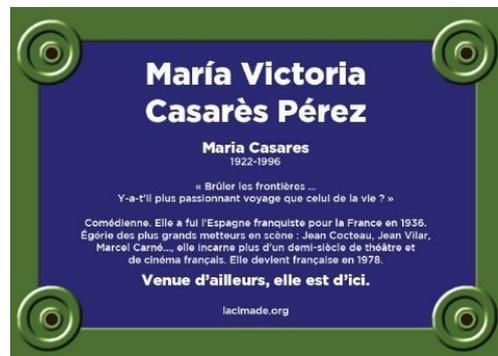
L'objectif de cette action était de sensibiliser sur les apports des personnes à la société française en posant des plaques de rue made in Cimade à côté, ou à la place de celles existantes : Marie Curie, Léopold Sédar Senghor, les Chibanis et les Chibanias, les tirailleurs sénégalais. La notoriété de ces personnalités, comme la richesse de leur apport, doit faire prendre conscience que les lois d'aujourd'hui les auraient empêchées de vivre en France.

Dans différentes villes, Clermont Ferrand, Bourg en Bresse, Le Puy, Lyon, cette action de rue s'est traduite par une déambulation qui a permis des échanges avec les passants tout au long du parcours.

Comble de malchance, cette action de rue a dû être annulée à Saint Etienne pour cause de fortes chutes de neige le 15 novembre. Reportée au 3 avril 2020, elle sera encore annulée par la pandémie !

Par son originalité, l'opération « Plaques de rue » s'est attirée une abondante reprise médiatique : Médias locaux, journaux, TV, radio, ...

### A Bourg en Bresse



### A Clermont-Ferrand



NOV 15 Nouvelles plaques de rue pour les 80 ans !  
Public · Organisé par La Cimade 63

### A Chambéry



## D. Solidarités internationales – Europe

Le pôle SI-Europe n'occupe encore qu'une part modeste dans les actions de la Région AURA, ce qui reflète le caractère encore émergent de ce pôle au sein de La Cimade elle-même.

Il a vocation à se développer, la « bataille de l'opinion » étant une priorité incontournable de l'association, priorité actuelle puisque ré-affirmée pour les 80 ans de notre mouvement (voir « La Cimade, une histoire » 2019, p.87). Pour répondre à cet objectif, une implication plus étroite dans les actions de sensibilisation s'impose tout naturellement. Cet objectif est clairement exprimé dans les rapports d'activités de certains groupes locaux (Lyon, Saint Etienne, Valence, ...)



Valence - Femmes et migration en Europe : Focus sur les Balkans

### 1. Information – sensibilisation

#### Au sein des groupes locaux

La diffusion des informations provenant du pôle SI-Europe national, et des partenaires — Anafé, CAFI, ex-CAFFIM, MigrEurop — est essentielle pour inscrire les dimensions internationale, géopolitique et économique dans une vision globale des processus migratoires : sensibilisation à la situation dramatique aux frontières intérieures et extérieures de l'espace Schengen, aux aspects économiques des parcours de migration et aux incidences de la législation et de la politique de l'Union Européenne.

#### Auprès de nos partenaires locaux et de l'opinion publique

Les groupes locaux ont organisé, au cours de l'année, des conférences pour expliquer les causes et les conséquences des migrations : « Femmes et migration en Europe-focus sur les Balkans », à Valence; « La route des Balkans » à Lyon; « Albanie » à Saint Etienne. La Cimade est également intervenue à une soirée « Lundis citoyens » organisée par un collectif d'Annonay, en partenariat avec Amnesty. Le thème de la présentation était : « Dedans, dehors, une Europe qui s'enferme - Observation citoyenne sur la frontière franco-italienne ». La Cimade était chargée d'animer un atelier sur le thème « les réfugiés »

### 2. Actions aux frontières – veille citoyenne

Des bénévoles de la Région ont participé aux différentes manifestations organisées à la frontière franco-italienne à Montgenèvre et à Briançon.

L'action de Montgenèvre du 15 mars ; initiée par un collectif d'associations locales avait pour but de sensibiliser à la réalité des maraudes en haute montagne et au sort réservé aux migrant·e·s, traqué·e·s sur la frontière.

La mobilisation de Briançon du 4 décembre « Pour le respect des droits des exilé.e.s aux frontières » s'inscrivait dans la dénonciation des atteintes aux droits des personnes migrantes commises aux frontières françaises avec l'Italie, l'Espagne et la Grande Bretagne : absence de tout dispositif sanitaire et social, destruction d'abris, obstacles à la demande d'asile, non-protection des mineur·e·s isolé·e·s, refoulements systématiques, comportements brutaux, harcèlement des personnes solidaires.

### 3. Formation

Des bénévoles de la région ont participé à la préparation et à l'animation, en collaboration avec des membres du pôle thématique national, de deux journées de formation (cf. § [formations](#)) :

- « Parcours migratoires » proposée dans le cadre de l'agenda de la Région et délivrée à Lyon le 13 juin
- « Enfermement » avec animation d'un module « Enfermement sur les parcours migratoires » organisée le 19 décembre.

L'équipe SI-Europe du groupe de Lyon a également co-animé avec le pôle national une matinée d'introduction aux migrations pour les étudiants du diplôme inter-universitaire (DIU) de l'Orspere Samdarra.

## E. Les ateliers sociolinguistiques ou français langue étrangère

En 2019, La Cimade Auvergne Rhône-Alpes a accompagné **595 personnes** dans l'apprentissage du français (2018 : 473 personnes) à travers 36 cours de français langue étrangères (FLE) ou ateliers sociolinguistiques (ASL). 59 équipiers et équipières bénévoles sont engagé·e·s dans cette activité.

Cet apprentissage linguistique s'articule autour d'une forte dimension sociale et culturelle.

	Clermont-Ferrand	Grenoble	Lyon
Nombre d'apprenants	316	27 par cours	252
Nombre d'heures de cours	1250	NR	1152

De nombreuses animations et sorties sont également organisées dans le cadre de cette activité comme :

- La fête de la galette en janvier à Clermont-Ferrand, qui a réuni près de 100 personnes en 2019 autour d'une belle animation musicale ;
- Visite du Musée Dauphinois autour des métiers d'autrefois et accompagnement à la bibliothèque municipale à Grenoble ;
- Participation à des séances de courts métrages à Clermont-Ferrand ;
- Sorties : « Connaissance de l'Auvergne » : dégustation de fromage au marché Saint-Pierre, exposition photos dalle Gaillard sur le thème du « troisième lieu (tout ce que nous avons en commun) », accompagnement à la médiathèque de Jaude et à la bibliothèque universitaire ;
- Inscriptions à la bibliothèque municipale et visite du musée des confluences à Lyon ;
- Participation à la marche des parapluies pour la journée mondiale de réfugiés à Lyon.

Dans le cadre d'un partenariat avec le réseau Radya, les équipes FLE-ASL de La Cimade ont également participé à des formations. De même, les équipes se sont investies dans les actions portées par le collectif « Le français pour tous ».

## F. L'appui technique aux équipes bénévoles en région

Pour soutenir les équipes locales dans leurs actions d'accompagnement des personnes étrangères au sein des permanences, La Cimade met en place des outils pratiques et juridiques, des formations, ainsi que des espaces d'échange sur les cas pratiques et les suivis.

### 1. Les formations en région

L'organisation des journées spécifiques sur les changements et les impacts de la loi Asile/Immigration publiée au Journal officiel du 11 septembre 2018 représentait la priorité de l'ensemble des équipes en région en 2019. Ainsi, au 1<sup>er</sup> semestre l'enjeu était, d'un côté d'assurer une formation sur la nouvelle loi dans plusieurs villes de notre région pour permettre au plus grand nombre de bénévoles d'y participer et de l'autre côté de proposer un minimum de formations initiales indispensables pour les nouvelles et nouveaux bénévoles et de formations spécialisées continues pour les plus ancien-ne-s. Nous avons pu reprendre le rythme habituel des formations au 2<sup>ème</sup> semestre.

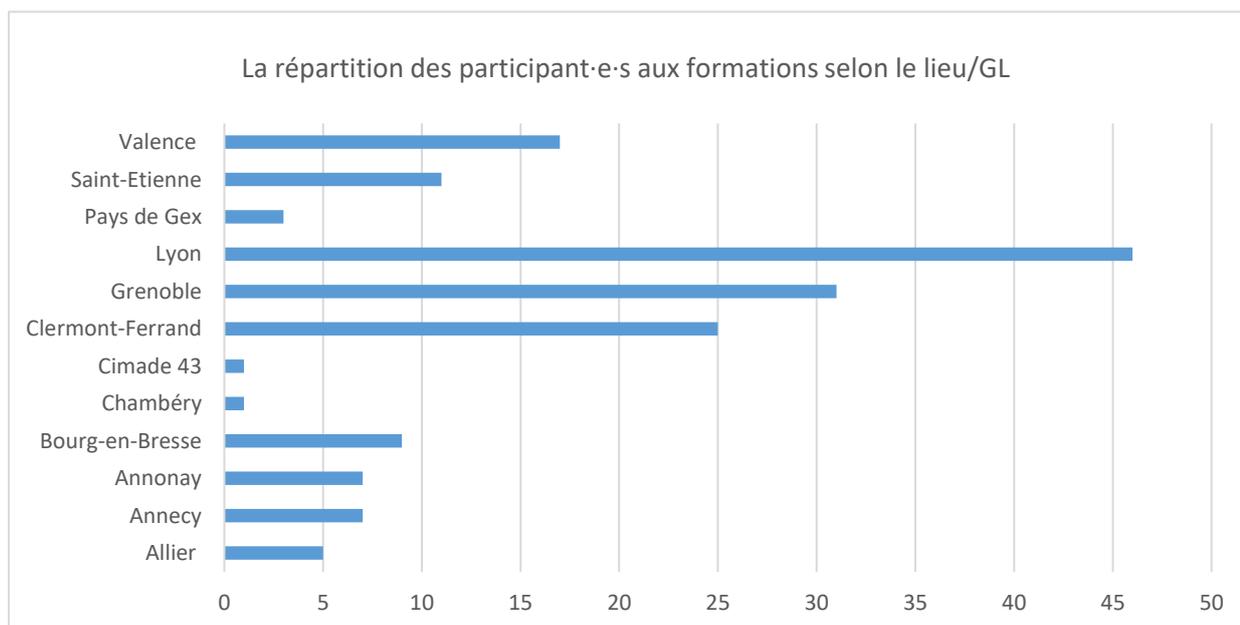
**13 journées / 60 h de formation :**

- 4 journées par l'équipe nationale ;
- 9 journées par l'équipe régionale, avec le soutien de l'équipe nationale.

**163**

personnes  
formées

Les groupes locaux de Clermont-Ferrand, de Grenoble, de Lyon et de Valence étaient les plus représentés à ces formations régionales, en raison tant de la taille du groupe que du choix des villes pour l'organisation des formations délocalisées en 2019.



### La formation sur la nouvelle loi du 11 septembre 2018

Elaborée par un groupe de travail national composé des participant-e-s des différentes régions de La Cimade, dont l'AURA, cette formation d'une journée vise à comprendre le contexte de la loi et les principaux changements qu'elle implique, pour réfléchir ensemble sur nos pratiques et nos actions au regard des conséquences des évolutions législatives sur les personnes étrangères.

91 bénévoles ont participé à cette formation qui a eu lieu dans quatre villes de la région : Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon<sup>1</sup>, Valence.

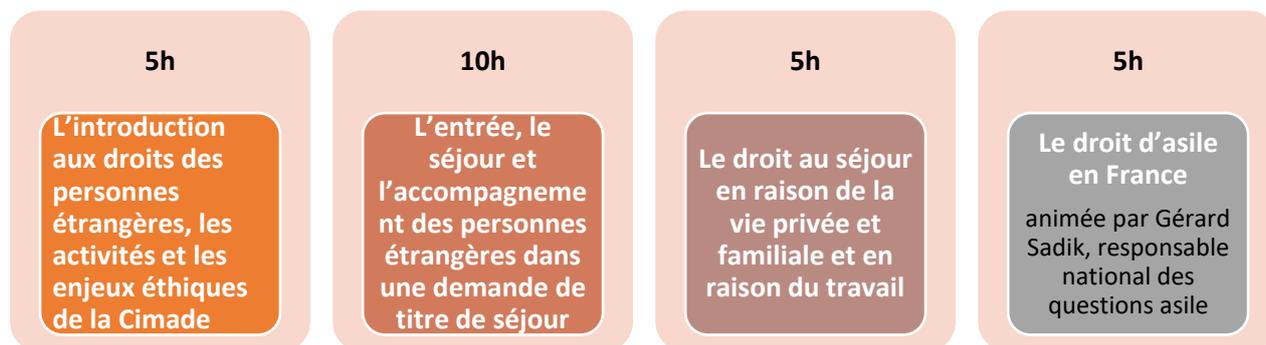
## Les formations initiales et spécialisées

En 2019, pour répondre aux demandes qui nous sont remontées des groupes locaux, les journées de formation suivantes ont eu lieu :

Deux formations spécialisées, animées avec l'aide de membres de l'équipe du pôle national Droits et Protections :

- **Droits des personnes étrangères victimes de violences** en France avec Violaine Husson, Responsable des questions Genre et Protections
- **Droit au séjour pour raison médicale** et accès aux soins en France, avec Nicolas Klausser, responsable des questions Entrée, Séjour et Droits sociaux.

Cinq journées faisant partie du cycle des formations initiales :



## La formation découverte sur les problématiques d'enfermement

Compte tenu de l'utilisation importante et grandissante par le gouvernement des mesures de restriction des libertés, de surveillance et d'enfermement envers les personnes étrangères, le besoin d'avoir plus de clés de compréhension sur ces problématiques et sur les actions possibles en tant que membre associatif est ressenti sur le terrain.

Dans ce contexte une équipe composée de bénévoles en région, intervenant-e-s en prison, autour de la rétention et sur la thématique solidarités internationales et de salarié-e-s a élaboré et animé une journée relative à « **L'enfermement sur le parcours migratoire** », dans l'objectif suivant :

- avoir des éléments de fond sur l'enfermement durant le parcours migratoire, en Europe et au niveau international et les relier aux positions de La Cimade<sup>2</sup>; connaître les formes d'enfermement spécifiques aux personnes étrangères, locaux et centres de rétention administrative ;
- comprendre les actions de La Cimade en prison afin de matérialiser l'accès au droit des personnes étrangères incarcérées<sup>3</sup>.

Cette nouveauté dans le programme des formations en région a eu du succès, et sera poursuivie dans les années à venir sous forme de journées plus approfondies et d'actions dans ce domaine.

<sup>1</sup> Formation co-animée avec Lise Faron, responsable des questions Entrée, séjour, droits sociaux (pôle national droits et protections).

<sup>2</sup> Module issu du groupe de travail national du pôle Solidarités internationales – Europe.

<sup>3</sup> Module co-animé avec Marc Durantou, responsable des questions prison (pôle enfermement-expulsion)

## La formation sur le parcours migratoire

Elaborée suite à la mise en place d'un groupe de travail national, cette formation comporte plusieurs modules sur les problématiques des parcours migratoires, animés principalement par Annette Huraux, chargée de mission « Solidarités Internationales » et Marine De Haas, responsable des questions européennes.

En 2019, après avoir recueilli les attentes des bénévoles en région AURA, deux modules ont été choisis pour l'organisation d'une journée de formation le 13 juin 2019.

**Module « Mobilités régionales » :** Celui-ci permet de décentrer notre regard, focalisé principalement entretenu par notre pratique interne, alimenté par les médias et discours politiques, sur l'idée que les parcours migratoires se dirigeraient principalement vers l'Europe, en se penchant sur les migrations en Afrique de l'Ouest et la route des Balkans. Ce module était co-animée avec Camille Tournebize, bénévole du GL de La Cimade à Lyon.

**Module « Traumatisme dans l'exil » :** Ce module a pour idée de nous interroger sur les manifestations de symptômes de souffrance, sur nos pratiques et nos postures en matière d'accueil et d'écoute, sur nos limites, sur l'ancrage des traumatismes dans les contextes de précarité sociale, sur sa réactivation. Il était animé en présence du Dr Emmanuel VENET, Psychiatre – Praticien hospitalier.

## 2. Réponses aux sollicitations et conseils

Chaque adhérent-e de la région Auvergne Rhône-Alpes peut soumettre sur une adresse dédiée [animation-juridique-aura@lacimade.org](mailto:animation-juridique-aura@lacimade.org) les difficultés rencontrées soit dans le suivi d'une personne soit dans les démarches.

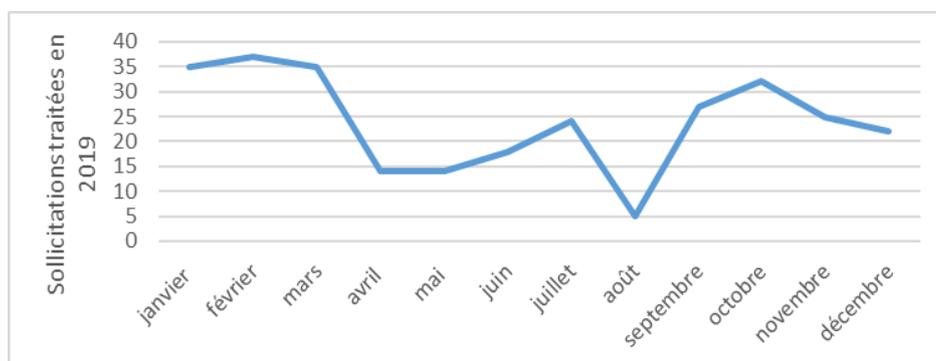
L'année 2019 a été marquée par des évolutions pour mieux répondre aux sollicitations et en rendre compte.

L'équipe, constituée en début d'année d'une salariée chargée de projet régionale, s'est étoffée par l'arrivée de Régis Cavalier en mars, juriste bénévole du GL de Lyon puis en octobre, celle d'Antoine Decourcelle, salarié chargé de projet régional, ce qui permet de couvrir de nouveaux domaines grâce aux expériences différenciées de ses membres.

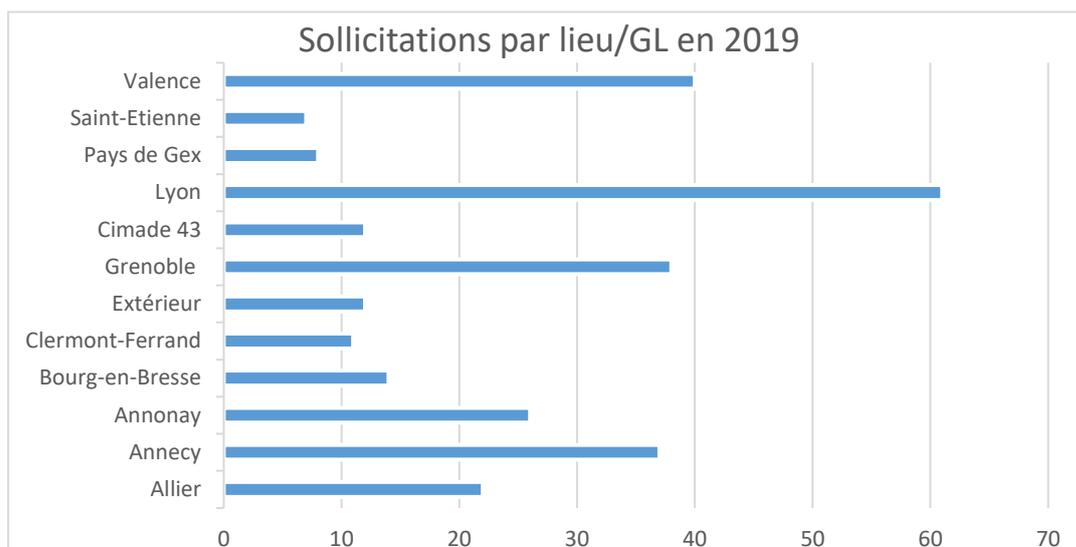
Comme annoncé dans le rapport de l'année précédente, un tableau de suivi des sollicitations a été mis en place. Il est tenu au jour le jour. Il fait ressortir les éléments significatifs suivants.

L'équipe a répondu à **288 demandes**, soit plus d'une par jour ouvrable.

Les sollicitations sont plus nombreuses durant le 1er trimestre et le dernier quadrimestre. Le creux du mois d'août s'explique logiquement par la baisse d'activité des permanences Cimade durant cette période.



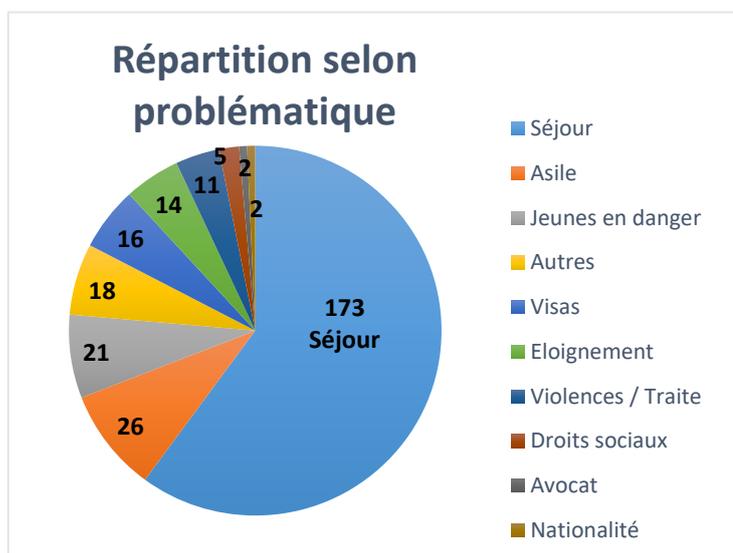
Elles émanent de tous les groupes locaux dans les proportions suivantes :



Les problématiques abordées se répartissent ainsi :

A noter que le droit au séjour au titre de la vie privée et familiale représente 12,1 % du total suivi, le regroupement familial et le séjour des jeunes majeurs 5,21% chacun.

Les questions soulevées sont souvent l'occasion de mettre en lumière des pratiques administratives ou institutionnelles douteuses ou irrégulières, ce qui permet d'envisager des actions à engager collectivement et de les documenter. Le suivi des sollicitations contribue également à l'adaptation du programme des formations régionales.



La charge de chacun des membres de l'équipe d'animation ne permet pas de partager les questions/réponses avec l'ensemble des bénévoles malgré l'intérêt que cela pourrait représenter. Les personnes qui sont destinataires des réponses sont donc invitées à les partager avec les autres membres du groupe local auquel elles appartiennent pour améliorer les connaissances de chacun-e.

Par ailleurs il est envisagé que certaines questions/réponses qui ont nécessité des recherches plus larges fassent l'objet du recensement et de la mise à disposition des bénévoles en région en 2020.

Afin de faciliter les recherches de documents ou d'informations interne ou externe, l'équipe a conçu une fiche « *sommaire des ressources pour l'accompagnement des personnes au sein des permanences* ».

La réorganisation de la présentation des ressources sur Cimadoc's<sup>4</sup>, tant sur la page nationale que régionale AURA, est prévue en 2020 pour offrir aux membres de la Cimade un accès plus simple et clair aux documents pratiques et juridiques indispensables.

<sup>4</sup> Un site intranet, accessible uniquement aux membres bénévoles et salariés de La Cimade qui permet de stocker, consulter, organiser et partager des informations.

# III. FAVORISER LE DEPASSEMENT DES PREJUGES

La sensibilisation est une action relativement récente à La Cimade mais elle prend de plus en plus d'ampleur devant l'urgence de « gagner la bataille de l'opinion publique ». Ces actions de sensibilisation sont l'occasion de faire connaître La Cimade, de porter les valeurs et idées d'hospitalité auxquelles nous sommes attaché·e·s et de réfléchir à la construction d'une société où la liberté de circuler et de s'installer, l'égalité des droits et la fraternité — *Eux, c'est nous* — soient au cœur des préoccupations de chacun·e.

## A. Les actions de sensibilisation

---

### 1. En milieu scolaire

En 2019, les groupes locaux de la région sont intervenus dans **20 établissements scolaires** du primaire au secondaire (collèges et lycées) en comptant les interventions faites dans le cadre du festival Migrant'scène, touchant ainsi un nombre considérable d'élèves comme d'enseignant·e·s.

Parmi les outils utilisés, la mallette pédagogique pour les 14-18 ans est très utilisée car très complète avec un choix d'animation pédagogique intéressant et pertinent pour amener le jeune public à réfléchir sur les migrations et à la nécessité de lutter contre toutes les formes de discriminations et en particulier le racisme et la xénophobie.

Contrairement à 2018, cette activité n'a pas eu la progression envisagée en 2019 suite à l'obtention la même année par La Cimade de l'agrément éducation nationale. Cela s'explique par :

- La faible sollicitation d'interventions par les enseignant·e·s
- Le faible nombre de bénévoles Cimade pour porter ce type d'action au niveau local.

### 2. Cercles de silence

Les cercles de silences se tiennent chaque mois en France et en Europe pour dénoncer la politique d'immigration actuelle, source de souffrances humaines. Plusieurs groupes — Clermont Ferrand, Saint Etienne, Lyon, Cimade 43 — organisent et animent localement les cercles de silence. Lors de ces interventions, la distribution de tracts et les échanges avec les citoyen·ne·s permettent de les sensibiliser à la politique d'immigration qui condamne des familles et des enfants à l'enfermement. Cette action paraît particulièrement pertinente pour investir l'espace extérieur et toucher le grand public qui ignore souvent la violence des politiques migratoires et leurs conséquences.

La participation, ouverte à tous, est très variable selon les villes. Entre 10 et, exceptionnellement, 40 personnes — Le Puy, Clermont Ferrand — se rassemblent silencieusement pendant une heure sur une place centrale. A Saint Etienne, cette participation s'est étiolée au cours de l'année. Il a été décidé de ne plus avoir de rendez-vous mensuel en 2020 et d'organiser un cercle à l'occasion d'événements particuliers, journée des migrant·e·s par exemple.

### 3. Autres

En 2019, La Cimade en région Auvergne Rhône-Alpes a porté des actions de sensibilisation grand public, indépendamment du festival Migrant'scène (cf. [ch. suivant](#)) :

- **Déclinaison locale du « Pacte du Pouvoir de Vivre »** : La Cimade est signataire, avec plus de 50 organisations syndicales, humanitaires, écologiques, ... du « Pacte du Pouvoir de Vivre » (PPV), initié et proposé en mars 2018 par la CFDT et la fondation Nicolas Hulot. Un an plus tard, en vue des élections municipales, le PPV est décliné au plan local, par les instances locales des mouvements signataires, pour porter les 66 propositions. Cette implantation locale est particulièrement forte à Lyon et à Saint-Etienne.

- **Des projections suivies de débat** : « Libre » documentaire sur l'accueil des personnes migrantes dans la vallée de la Roya (Pays de Gex) « *Ciao Bashiru* » ( Saint Genis), « *Murs de papiers* » ( Pays de Gex), « *Exilés* » ( Saint Etienne)
- **Animation autour d'expositions** : « *Justes Solidaires* », « *Migrations en Je* » à Grenoble ou soirées sur des sujets comme « *L'hospitalité défiée par les migrations* », « *Dedans, dehors, une Europe qui s'enferme - Observation citoyenne sur la frontière franco-italienne* » (Saint-Etienne)
- **Intervention en relation avec des partenaires ou sur demande** : ville d'Annecy, syndicats, Printemps des poètes au Chambon sur Lignon, MJC à Portes-les-Valence, festival cocon et école d'architecture à Clermont-Ferrand, partis politiques, RESACOP à Valence, cinémas, mutuelles, églises...
- **Donner de la voix dans les médias** : chronique sur RCF et Radio B à Bourg en Bresse, Radio Forum, Mois de la Photo, France Bleu Isère à Grenoble, Mediacoop à Clermont-Ferrand
- **Présence sur les marchés** : Ferney, Confort, Montbrison... et dans les forums des associations

## B. Le Festival Migrant'scène

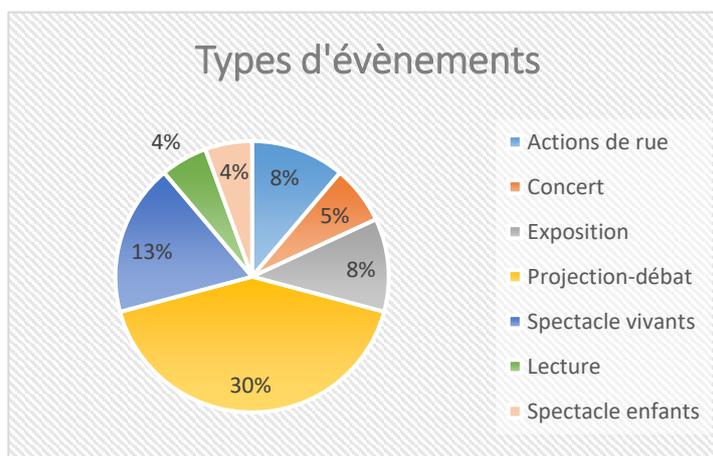


En 2019, La Cimade choisit la thématique « Résistance(s) », référence à son histoire mais surtout à toutes les formes de résistances de la société civile, personnes d'ici ou d'ailleurs.

Le festival de La Cimade continue de se développer, répondant à l'urgence de lutter contre les préjugés, le mouvement de repli identitaire et la progression de la pensée xénophobe. Il s'est déroulé du 15 novembre au 8 décembre 2019 avec une programmation comptant près de **113 évènements** ayant réuni près de **11 675 personnes** et menés avec **136 partenaires**.

	2018 National	2018 AURA	2019 National	2019 AURA
Groupes locaux	66	9	75	9
Evènements	390	125	396	113
Villes	143	33	143	30
Participation	32000	10650	33000	11675
Partenaires	380	120	526	136

A noter encore cette année une grande variété de choix d'évènements : les projections débats sont le 1<sup>er</sup> type d'évènements organisés (30%) viennent ensuite les spectacles vivants (13%), les actions de rue (8%), expositions (8%), les concerts (5%), lecture (4%) et les spectacles d'enfants (4%).



## IV. FAIRE EN LIEN AVEC NOS PARTENAIRES

### A. Les partenaires associatifs

---

La Cimade participe ou est membre de différents réseaux et collectifs au sein de la région. Des réseaux et collectifs dans lesquels elle puise de l'information, auxquels elle apporte son expertise, et avec qui elle monte des projets et/ou travaille en complémentarité :

**Les réseaux :** ORSPERE-SAMDARRA (Observatoire Santé mentale, Vulnérabilités, Sociétés du Centre hospitalier du Vinatier à Lyon...)

**Les collectifs :** les associations unies de Auvergne Rhône-Alpes (AURA), Alerte Isère, Migrant en Isère, Observatoire de l'asile en Isère, Les Cercles de Silence, Vent d'assos, Copin's...

**Les associations :** Médecins du Monde ; Secours Catholique, Secours populaire ; Forum Réfugiés ; Entraide Pierre Valdo ; FAS-AURA ; le Barreau de Lyon ; Plateau asile Solidarité ; la Maison des Passages ; FIJI-RA ; Emmaüs ; Collectif 31 ; RESF ; Tremplin 43 ; CCFD ; LDH ; ACAT ; DiH-mouvement de protestation civique ; Amnesty International ; Armée du Salut ; Diaconat protestant ; Companio ; le collectif du printemps des couleurs ; le collectif DUDH ; MRAP ; CIDFF ; CLASS ; ALPIL ; ARCAD ; URCLAJJ ; AVDL ; SAMDARRA ; VIFF ; le Comede ; le Comede Loire ; les PASS ; RESOVIGI ; Entraide Protestante ; ADA ; Amicale du Nid ; Mouvement du Nid ; APARDAP ; Amoureux au ban public ; FORSEM ; AIDES ; le COREVIH Arc-Alpin ; Foyer protestant de la Duchère, le Montagne accueil solidarité, ACAT, Atelier logement solidaire (ALS), les mains ouvertes...

### B. Les partenaires institutionnels

---

La Cimade renseigne, informe et accompagne le public et les équipes sociales d'un grand nombre de partenaires institutionnels vers lesquels elle oriente un nombre important de ses bénéficiaires pour un accompagnement ou un suivi social. Il s'agit de Centres communaux d'action sociale, de Maisons du Rhône ou de services sociaux, de permanences d'accès aux soins et à la santé et aussi d'assistants sociaux des hôpitaux et d'agents de diverses collectivités locales.

De même, la Cimade travaille avec les services pénitentiaires d'insertion et de probation dans le cadre de permanences en prison.

### C. Les partenaires financiers

---

**La Cimade ne pourrait pas mener toutes ces activités sans l'aide de financeurs.** Les activités, projets et programmes de La Cimade Auvergne Rhône-Alpes sont financés en partie par les Villes de Lyon, Villeurbanne, Vénissieux, Vaulx-en-Velin, Valence, Grenoble, Clermont-Ferrand, les communes du Pays de Gex, les Conseils départementaux de l'Isère, la Drôme, le Puy de Dôme, la Métropole Grenoble-Alpes, la DRJSCS (Direction Régionale Jeunesse et Sports, Cohésion Sociale), la DIRSP (direction interrégionale des services pénitentiaires) et les DDCS (Directions Départementales Cohésion Sociale), la Fondation Un monde par tous, la DRAC Auvergne Rhône-Alpes.

Les adhésions et les participations aux manifestations fournissent une part appréciable des ressources complétées par la vente de produits « Cimade » — calendriers, objets divers — et par l'appui du siège national.

Les dons de particuliers et particulières ou de communautés, religieuses ou non, représentent un apport essentiel et, au-delà, sont le signe de nombreux et chaleureux soutiens qui encouragent l'action de la Cimade.

# V. ASSURER LA VIABILITE ECONOMIQUE DE LA REGION : RAPPORT FINANCIER

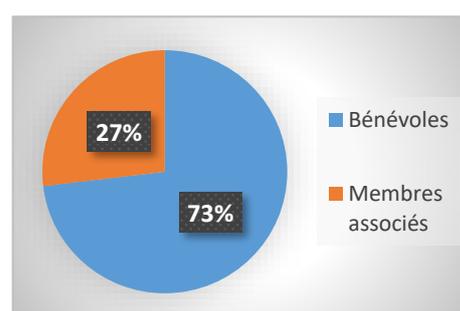
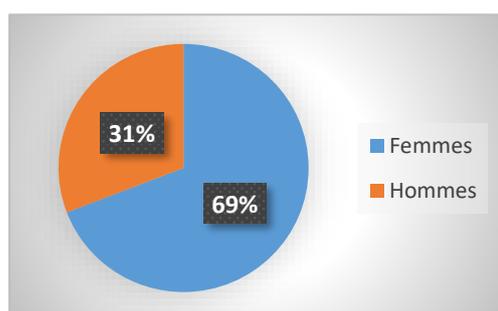
L'année 2019 a été marquée par l'élection, lors de la dernière AG, du nouveau conseil régional et du nouveau bureau. Jacques Guilbaud a accepté de remplir la fonction de trésorier régional, en succédant à Pierre Blanc que nous tenons ici à remercier pour le travail qu'il a effectué depuis 2011, ainsi que pour l'aide qu'il continue à nous apporter au quotidien. En septembre dernier, François Delamer a rejoint Jacques pour l'aider dans cette tâche, plus particulièrement pour tout ce qui touche au budget et suivi budgétaire. Éveline Barral assure au quotidien la comptabilité, le suivi bancaire, les dépôts de chèques et d'espèces pour la « Coordination Régionale ». Jacques Guilbaud s'occupe des adhésions, du règlement des factures, des notes de frais des salariés et des bénévoles, de la transmission des dons et demandes de renonciation à la comptabilité nationale ainsi que des relations entre les trésoriers des groupes locaux et le national.

## A. Bilan des adhésions.

Avec 519 membres adhérents en 2019, la région voit son nombre d'adhérent-e-s légèrement diminuer par rapport à 2018 (-32 adhérent-e-s). On constate une diminution sensible pour les groupes d'Annecy, Bourg-en-Bresse et Grenoble et une progression toujours encourageante du groupe de Clermont-Ferrand.

Groupe local	2016	2017	2018	2019	Ecart 2019-2018	Pourcentage 2019/2018	Avancement 2020
Annecy		8	15	8	-7	53%	11
Annonay	18	21	16	15	-1	94%	13
Bourg en Bresse	7	10	22	14	-8	64%	15
Chambéry	12	10	11	10	-1	91%	17
Cimade 43	26	32	30	29	-1	97%	11
Clermont-Ferrand	73	94	118	133	15	113%	54
Grenoble	85	103	98	75	-23	77%	60
Lyon	107	146	141	138	-3	98%	68
Pays de Gex	20	21	16	18	2	113%	17
Saint-Etienne	24	39	37	39	2	105%	37
Valence	42	45	45	38	-7	84%	29
Salariés		3	2	2	0	100%	2
Région AURA	414	532	551	519	-32	94%	334

Les deux graphiques ci-dessous donnent la répartition des membres adhérents par catégories (Femme/homme et membre bénévole/associé).



## B. Bilan financier 2019

Comme les années précédentes, le bilan financier est présenté avec le même niveau de synthèse et les mêmes regroupements pour les charges et les produits.

Pour les charges, on distingue :

- Les dépenses directes de la région AURA pour ses besoins de fonctionnement et pour la réalisation de ses projets.
- Les dépenses indirectes qui proviennent des dépenses nationales effectuées pour permettre à la région d'accomplir ses objectifs (charges salariales des salarié-e-s) et de la part AURA pour les frais de structure de l'association (impôts, taxes, frais de mise en œuvre,...), avec un zoom sur les charges salariales.

Pour les produits, on distingue :

- Les ressources directes de la région AURA avec un zoom sur les subventions.
- Les ressources venant de la redistribution interne à l'association.

Les tableaux suivants indiquent, pour chaque catégorie de dépenses et de ressources, les valeurs du réalisé 2019 et l'écart du réalisé 2019 par rapport au réalisé 2018. Le dernier tableau indique le résultat de l'exercice (déficit autorisé) et le taux de couverture régional (rapport entre les ressources directes régionales et le réalisé total) qui doit être supérieur à 50%.

CHARGES	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Écart réalisé – 2019 / 2018	Var / 2018 (en %)
Dépenses directes de la Région AURA	89 021	117 924	28 903	+ 32%
Dépenses du siège affectées à la Région AURA	199 283	202 339	3 056	+2%
<i>dont charges salariales</i>	<i>159 081</i>	<i>156 924</i>	<i>-2 157</i>	<i>-1%</i>
TOTAL CHARGES AURA	288 305	320 263	31 958	+11%

PRODUITS	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Écart réalisé – 2019/2018	Var / 2018 (en%)
Ressources directes de la Région AURA	171 491	187 705	16 215	+9%
<i>dont subventions</i>	<i>109 00</i>	<i>85200</i>	<i>-22 800</i>	<i>-21%</i>
Ressources venant du siège				-
TOTAL PRODUITS AURA	171 491	187 705	16215	+9 %

RESULTAT DE L'EXERCICE	Réalisé 2018	Réalisé 2019	Ecart réalisé – 2019/2018
RESULTAT AURA (déficit)	-116 814	-132 558	- 15744
Taux de couverture AURA (rapport ressources directes / total dépenses)	59,5%	58,6 %	-0,9%

Les dépenses (total des Charges) ont augmenté de 11%. Au sein de ces dépenses, on distingue les :

- Dépenses du siège affectées à la Région (Charges de personnel, amortissements, Frais de mises en œuvre) qui ont peu augmenté, (+2%)
- Dépenses directes de la Région, lesquelles affichent une forte progression 28,9 K€ soit +32%.

Cette dernière progression est essentiellement le fait d'événements non récurrents :

- Acquisitions de matériel (ordinateurs, vidéoprojecteurs)
- Entretiens et réparation
- Frais de déménagements

Pour ce qui est de nouvelles charges à caractère pérennes, seule l'entrée de la délégation régionale dans les nouveaux locaux de l'Entraide Protestante est à signaler.

Pour ce qui est des produits, la hausse de 16 K€ intègre 22 K€ de reprise de provision constituée les années précédentes. Ce qui signifie que sans cette reprise, les produits sont en fait en recul de 6 K€.

Nous pouvons nous réjouir de la contribution aux ressources des ventes de marchandises (18 K€, en hausse de 17,5 K€). A contrario, nous sommes plus inquiets :

- De la baisse des cotisations (- 2 K€) à lier notamment à celle du nombre d'adhérents ;
- Et surtout de la baisse des subventions (- 22,8 K€).

## C. Budget 2020

Nous vous présentons les chiffres du budget 2020, tel qu'il a été préparé dans le cadre de la projection budgétaire réalisée...avant le confinement. A l'heure où nous écrivons — le 13 avril, soit après 4 semaines de confinement — le caractère théorique du budget se trouve renforcé par cet imprévu dont le dénouement demeure inconnu.

Par rapport au réalisé 2019, les grandes lignes du budget 2020 sont les suivantes :

- Une diminution des dépenses directes de la région, s'expliquant pour partie par le niveau exceptionnel de celles-ci l'an dernier,
- Une progression des dépenses du siège affectées à la Région, tenant compte pour la 1<sup>ère</sup> fois en 2020 de 3 postes à temps plein sur toute l'année. D'où l'augmentation de 25K€ des charges salariales
- Une anticipation de recul de recette de 34 K€. Cette diminution s'explique par un nouveau tassement des subventions de 6 K€, la non-reconduction en 2020 de la reprise de provision connue en 2019 (22 K€) et un tassement des dons de 6 K€, sachant que le niveau des ventes de marchandises a été maintenu à 18 K€.

CHARGES	Réalisé 2019	Budget 2020	Écart budget 2020 - réalisé 2019	Écart budget 2020 - réalisé 2019 en %
Dépenses directes de la Région AURA	117 924	109 763	-8 161	-7%
Dépenses du siège affectées à la Région AURA	202 339	223 610	21 271	+11%
<i>dont charges salariales</i>	156 924	181 506	24 582	16%
TOTAL CHARGES AURA	320 263	333 373	13 110	4%

PRODUITS	Réalisé 2019	Budget 2020	Écart budget 2020 - réalisé 2019	Écart budget 2020- réalisé 2019 en %
----------	--------------	-------------	----------------------------------	--------------------------------------

Ressources directes de la Région AURA	187 705	153 600	-34 105	-18%
<i>dont subventions</i>	<i>86 200</i>	<i>80 700</i>	<i>-5 500</i>	<i>-6%</i>
Ressources venant du siège				
TOTAL PRODUITS AURA	187 705	153 600	-34 105	-18%

RESULTAT DE L'EXERCICE	Réalisé 2019	Budget 2020
RESULTAT AURA (déficit)	-132 558	-179 773
Taux de couverture AURA (rapport ressources directes / total dépenses)	58,6%	46,1%

Nous remercions chaleureusement **les équipes de tous les groupes locaux** (Annecy, Annonay, Bourg-en-Bresse, Cimade 43, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Pays de Gex, Saint-Etienne, Valence-Romans) dont les rapports d'activités, les bilans et les statistiques ont servi de base pour la rédaction de ce rapport régional.

Un grand merci également à l'équipe régionale pour la compilation et la rédaction du rapport, notamment les membres du bureau régional, l'équipe salariée et l'équipe d'animation juridique.



La Cimade Auvergne Rhône-Alpes  
Délégation régionale  
86 cours Gambetta  
69007 Lyon

Email: [aura@lacimade.org](mailto:aura@lacimade.org)

Sur internet : <https://www.lacimade.org/regions/auvergne-rhone-alpes/>

Sur Facebook : <https://www.facebook.com/lacimadera/>

